

EXAMEN ÉCRIT DE CONSEIL DANS LE DOMAINE PSYCHOSOCIAL
FICHE D'ÉVALUATION DE LA PARTIE 2 DE L'EXAMEN - CONCEPT DE CONSEIL

CANDIDAT/IN _____ DATE _____

Les candidats rédigent un concept de conseil personnel qui rend compte de leur activité de conseil et les rend perceptibles en tant que conseiller.

Ils y expliquent quelle image de l'être humain (remplie de leur propre personnalité) les guide, en quoi elle est fondée et pourquoi ils partagent cette conviction. Ils expliquent également selon quelles théories, quels objectifs et quelles méthodes ils travaillent dans l'approche de conseil correspondante et comment ils évaluent leur activité de conseil. Les modèles théoriques doivent être mis en relation avec leur propre travail concret de conseiller.

Chacune de ces échelles comporte cinq niveaux. Choisissez le score qui, selon vous, correspond le mieux à la performance du candidat.

Aide à la définition :

5	4	3	2	1
excellent	bon	suffisant	moyen	insuffisant
convaincant	compétent	approprié	modeste	incompétent
différencié	clair	plausible	limité	peu clair
précis	exactement	compréhensible	clairsemé	défectueux
complet	détaillé	suffisamment	pauvre	manquant

1. FORMALE

Volume du concept de consultation : 15-20 pages (sans table des matières, bibliographie et annexes), format A4, police de caractères 11, interligne 1,5, bien rédigé sur le plan linguistique (grammaire, orthographe), utilisation de termes techniques.

5	4	3	2	1
_____	Portée et présentation.			1
_____	Langue (grammaire, orthographe).			2
_____	intelligibilité des déclarations.			
_____	Utilisation précise des termes techniques.			

2. QUALIFICATION ET COMPÉTENCES DE BASE

Description de sa propre perception de soi en tant que conseiller/ère et de sa compréhension de sa propre activité dans le conseil psychosocial. Mise en évidence de la prise de conscience de l'importance des compétences-clés dans le conseil. Etablir un lien entre les compétences-clés et sa propre action professionnelle et les qualifications existantes.

5	4	3	2	1
_____				Réflexion différenciée et compréhensible sur la qualification professionnelle et les compétences clés pertinentes pour sa propre action professionnelle. 1
_____				Démontrer et justifier les limites de sa propre action de conseil (sur le plan professionnel et personnel). 2

3. PROPOSITION DE L'HOMME, BASE, ACCENT ETHIQUE ET JURIDIQUE

Présentation de sa propre image de l'être humain et de l'attitude fondamentale qui en découle. Lien avec les aspects éthiques et juridiques et leur prise en compte dans la mise en œuvre.

5	4	3	2	1
_____				Mise en évidence et prise de position sur l'image personnelle de l'être humain ainsi que sur l'attitude à adopter. l'attitude fondamentale qui en découle. 1
_____				Mise en évidence de ses propres principes éthiques et de leur implication dans l'activité professionnelle. sa propre activité de conseiller/ère psychosocial/e. 2
_____				Référence aux aspects juridiques et à leur mise en œuvre dans sa propre activité. activité de conseiller/conseillère psychosocial(e) (entre autres protection de la personnalité et des données).

4. APPROCHE DU CONSEIL, THÉORIES, MODÈLE D'ACTION, CLIENTÈLE

Présentation et description de sa propre approche de conseil. Présentation de modèles d'action et référence aux théories guidant l'action. Réflexion qui en découle sur le groupe cible de l'offre de conseil.

5	4	3	2	1
_____				Mise en évidence et description de sa propre approche de conseil. 1
_____				Présentation de modèles d'action et lien avec les théories d'action. 2
_____				Prise de position personnelle sur le rôle de conseiller psychosocial.
_____				Réflexion sur le groupe cible (à qui convient-il ou non, par rapport à ses propres compétences en matière de conseil/à son offre de conseil).

5. OBJECTIFS DE CONSEIL, MÉTHODES DE CONSEIL, DÉLIMITATIONS

Mise en évidence du choix de la méthode en corrélation avec la clientèle et l'objectif de conseil. Reconnaissance des limites professionnelles et gestion de celles-ci.

5	4	3	2	1
_____				Description de la manière dont le répertoire de méthodes acquis est utilisé en fonction du client, de manière ciblée, adaptée à la situation et créative (à l'aide d'au moins un exemple concret tiré de la pratique personnelle). 1
_____				Description d'un objectif de conseil et de la démarche méthodologique pour l'atteindre. 2
_____				Description des critères permettant de choisir ou de ne pas utiliser les méthodes appropriées en ce qui concerne certains clients et de la manière dont les clients sont orientés vers les professionnels spécialisés correspondants en cas de besoin.

6. ORGANISATION DE LA RELATION

Mise en évidence de ses propres possibilités d'établir une relation de travail solide et mise en évidence du lien avec les théories correspondantes qui guident l'action.

5	4	3	2	1
_____				1

				2
_____				_____

7. GESTION DES ACTES, ADMINISTRATION, MARKETING, EVALUATION, ASSURANCE QUALITÉ, CONCEPTION DES RESSOURCES, ECONOMIE

Présentation de méthodes d'organisation de son propre travail de conseil. Réflexions directrices et possibilités de mise en œuvre concernant l'évaluation, l'assurance qualité, la gestion de ses propres ressources et l'attitude entrepreneuriale.

5	4	3	2	1
_____				1

_____				2

VALEUR TOTALE :

Partie	Points PEX 1:	Points PEX 2:	Total	Facteur	Résultat	Maximum
1				x 1		10
2				x 2		20
3				x 2		20
4				x 3		30
5				x 2		20
6				x 3		30
7				x 1		10
Résultat / Maximum						140

Compte tenu de l'évaluation ci-dessus, la réussite et l'échec ont été déterminés.

NOMS DES EXAMINATEURS

1. _____

2. _____

- Réussite
- Échec à l'examen
 - Sur la base du nombre de points
 - Sur la base d'une évaluation 1

Explication :

Si le résultat est de 84 points (60%) ou plus, la candidate ou le candidat a réussi, sauf si un expert a évalué un critère avec un score de 1.

Documents de base :

- Règlement d'examen avec profil professionnel et compétences clés
- Guide, y compris les annexes :
 - a) Charte des activités professionnelles Conseiller(ère) dans le domaine psychosocial avec diplôme fédéral
 - b) Concrétisation des activités professionnelles Conseiller(ère) dans le domaine psychosocial avec diplôme fédéral
 - c) Compétences personnelles Conseiller(ère) dans le domaine psychosocial avec diplôme fédéral
 - d) Description Conseil dans le domaine psychosocial
 - e) Code d'éthique pour les membres actifs de la SGfB ayant le droit de porter le titre de "conseillère SGfB" et de "conseiller SGfB" ou de "counsellor SGfB".

En cas de divergence entre le contenu de la version allemande et celui d'une traduction, seule la version allemande fait foi.